

« Appel à une concertation publique sur l'intelligence artificielle »

Comité national CFDT Cadres des 15 et 16 novembre 2108

Déclaration du Secrétariat National CFDT Cadres sur les 9 priorités de l'IA

La CFDT Cadres, réunie en Comité national à Paris les 15 et 16 novembre 2018¹, a débattu avec les représentants des fédérations et régions CFDT des secteurs publics et privés, sur « l'intelligence artificielle et ses impacts sur le travail et sur la société dans son ensemble ».

Parce que la question l'intelligence artificielle (IA) touche des multiples aspects et qu'elle n'a pas de frontières nationales, les nombreux intervenants étaient issus du monde de la recherche, des entreprises, des syndicats européens et des institutions européennes et internationales.

La CFDT Cadres, ni technophobe, ni technophile, n'est pas opposée à l'IA ; elle est déjà à l'œuvre, mais il est indispensable de mieux la comprendre, pour l'orienter et la gouverner.

Cette profonde évolution technologique doit profiter à tous les travailleurs, à tous les citoyens et dans un souci du bien collectif. L'IA représente potentiellement des avantages significatifs pour la société, que cela soit dans la santé, la mobilité, l'environnement ou l'aide aux personnes à mobilité réduite pour n'en citer que quelques-uns. Cependant, comme toute technologie perturbatrice, elle comporte des risques et des défis politiques complexes dans des domaines tels que la sécurité et la surveillance des travailleurs et des citoyens, la démocratie, les aspects socio-économiques, éthiques et la vie privée, la fiabilité des produits, l'impact énergétique et la gestion des ressources rares.

Dans le monde du travail, sous l'effet de l'automatisation, de la numérisation et de l'IA, des emplois seront détruits et créés, et tous sont susceptibles d'être très sensiblement modifiés. La mise à niveau des compétences des travailleurs, en particulier ceux dont les niveaux de qualification ne leur permettent pas d'occuper les nouveaux emplois, doit être une priorité.

¹ « Intelligence artificielle : même pas peur ? », CFDT Cadres.



Priorité 1. Pour une IA qui ne laisse personne sur le bord de la route

L'IA que nous voulons est une technologie inclusive et juste vis-à-vis de travailleurs, synonyme de progrès social qui ne laisse personne sur le bord de la route.

A un moment où la Commission européenne élabore ses lignes directrices éthiques sur l'intelligence artificielle, la CFDT avec ses cadres en appelle en France à une grande concertation publique, informée et multi-parties prenantes, qui intègre les partenaires sociaux et ce afin de définir des lignes directrices éthiques concernant de manière spécifique les enjeux du travail.

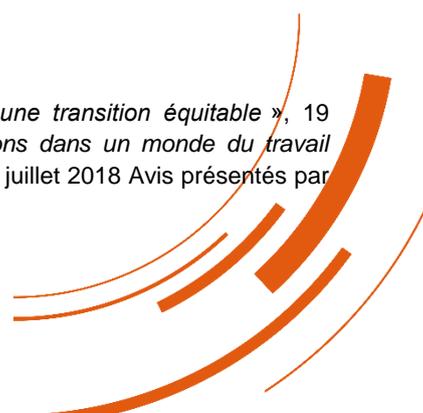
Priorité 2. Pour une intelligence artificielle allant de pair avec le progrès social

Comme affirmé par le Comité économique et social européen - l'instance qui représente la société civile européenne organisée – dans les derniers rapports adoptés, dont la CFDT était rapporteure, l'évolution et le progrès technologique doivent aller de pair avec le progrès social². Ils doivent améliorer les conditions et la qualité de vie au travail, augmenter et enrichir les compétences et offrir un travail source d'accomplissement et d'épanouissement aux travailleurs. Pour ce faire il est essentiel d'établir des lignes de démarcation nette entre ce qui relève de la compétence de l'humain et le rôle dévolu à la machine intelligente. Dans l'interaction avec la machine, l'humain doit rester aux commandes, avoir la main sur le système et en corriger ses biais et ses dysfonctionnements.

Priorité 3. Pour un rôle actif et éclairé des cadres et managers dans ces transitions

Dans les entreprises, les cadres sont concernés en premier dans les transitions numériques. Ils ont un rôle essentiel dans le management de ces mutations et dans l'introduction des technologies. Ils peuvent les orienter et proposer des solutions aux dilemmes qu'elles peuvent toujours engendrer, notamment dans le domaine du recrutement et des RH. Les cadres doivent disposer pour cela d'une formation et d'une véritable marge de manœuvre.

² « *L'intelligence artificielle : anticiper ses impacts sur le travail pour assurer une transition équitable* », 19 septembre 2018 et « *Les concepts de l'UE en matière de gestion des transitions dans un monde du travail numérisé – une importante contribution à un livre blanc sur l'avenir du travail* », 11 juillet 2018 Avis présentés par Franca Salis-Madinier, Secrétaire nationale CFDT Cadres au nom de la CFDT



Priorité 4. Pour une formation à l'éthique des ingénieurs et des experts

Dans les universités, dans les écoles d'ingénieurs, les questions d'éthique sont peu abordées et l'IA pose de nouvelles questions. Les chercheurs, les ingénieurs, en tant que concepteurs de machines intelligentes devraient être sensibilisés aux questions éthiques afin d'éviter de mettre en place de nouvelles formes de « taylorisme numérique », où l'humain serait relégué à l'exécution des consignes des machines et où le travail intellectuel serait de plus en plus segmenté privant de vision sur ses finalités.

Priorité 5. Pour une transparence des algorithmes

L'opacité du fonctionnement des algorithmes et la manière dont ils opèrent des choix qui échappent au contrôle humain posent des défis à l'échelle nationale et européenne auxquels il y a lieu de répondre dès aujourd'hui. Pour la CFDT la transparence ne consiste pas à dévoiler les codes mais à rendre intelligibles les paramètres et critères des décisions qui sont prises. Le recours humain doit toujours être possible. Pourquoi ne pas instaurer a minima en Europe - à l'instar des médicaments avant qu'ils ne soient mis sur le marché - une certification des algorithmes des systèmes « critiques » avant qu'ils ne soient mis en circulation ?

Priorité 6. Pour une mixité dans les filières numériques

La diversité et la mixité dans les filières numériques contribueront à façonner la vision du monde et de ses enjeux et à amoindrir les risques de biais des algorithmes dans le domaine des discriminations. La CFDT alerte sur la question de la pénurie des femmes dans les filières numériques.

À mesure que le numérique et, demain, l'IA deviennent prépondérants dans nos vies, la situation est alarmante dans ces filières tant les femmes sont peu représentées. La CFDT partage l'objectif de 40% des étudiantes dans les filières numériques d'ici 2020 proposé par le « rapport Villani »³ La réponse devra mobiliser la pluralité des acteurs dans une action coordonnée et d'ampleur.

³ « Donner un sens à l'intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne », rapport au Premier ministre, mars 2018.



Priorité 7 Pour une refondation de la formation initiale et tout au long de la vie

Une politique nationale et européenne en faveur d'une transformation de la formation initiale et professionnelle est urgente à même de développer les compétences créatives et numériques de plus en plus nécessaires dans les emplois émergents et les emplois transformés. A défaut, nous risquons d'accroître l'exclusion numérique déjà bien présente !

Priorité 8. Pour un dialogue social à tous les niveaux

Celui-ci doit intégrer les sujets de la transition numérique. La CFDT déplore l'absence de concertation et de négociation autour des impacts de l'IA de la numérisation et automatisation, et affirme l'importance du dialogue social tant au niveau de la branche et dans les filières, que dans les entreprises et au niveau de la société civile. Comme pour toute introduction de nouvelles technologies, l'anticipation des changements et de ses effets est cruciale. L'implication des travailleurs et de leurs représentants dans ce process doit se faire en amont et avec les outils du dialogue social qui existent dans les entreprises et avec ceux qui sont aussi à disposition au niveau national et européen dans les Comité social et économique, au sein des Comités d'entreprise européens et le dialogue social sectoriel en France et en Europe.

Priorité 9. Pour une vigilance et un suivi actifs des transformations du travail

Parce qu'elle se pose en acteur responsable, la CFDT Cadres a décidé de prendre toute sa place dans ce débat. Il y a besoin de poursuivre le chantier et d'avoir une vigilance syndicale structurée et ouverte sur ce qui se passe dans les entreprises et en dehors pour anticiper et influencer les choix en termes de formation, d'emplois, d'utilisation des données et des algorithmes, et dans l'interaction de l'humain avec la machine, la place laissée à l'humain.

La CFDT Cadres, avec son Bureau national, à partir de ce débat et des premières conclusions ainsi formulées, élaborera des pistes d'action pour associer à la poursuite de ce chantier syndical les cadres militants et adhérents CFDT, les fédérations et les unions régionales, voire d'autres acteurs encore, afin d'être force de propositions dans les débats à venir, dans les entreprises, les branches, au niveau national et européen.

Au vu de l'ampleur des chantiers prioritaires identifiés, la CFDT Cadres appelle à une concertation publique sur l'intelligence artificielle.

